

Le drame de Valence, le 29 octobre dernier, a rappelé combien la nature pouvait se faire féroce. De nombreux experts ont toutefois démontré que le bilan humain aurait pu être moins lourd, alors que des alertes avaient été lancées plus tôt dans la journée. En France, où l'on a subi jadis des inondations meurtrières, on tente justement d'entretenir cette culture de gestion du risque.



LE CHIFFRE
500 mm

C'est la hauteur de précipitation tombée au m² sur Valence en moins de huit heures le 29 octobre dernier, intensité causée par un orage stationnaire. Un phénomène rare, mais que le Languedoc peut aussi subir lors des épisodes cévenols. Ainsi, en septembre 2020, on a recensé 360 mm en l'espace de trois heures et 718 mm en dix heures à Valleraugue (Gard), au pied du mont Aigoual.

Le Languedoc entretient sa culture du risque inondations

ENVIRONNEMENT

Nîmes, Vaison-la-Romaine, le Gard encore, l'Aude... On a appris des drames du passé pour cultiver les bons réflexes face à un épisode cévenol ou méditerranéen. Un effort à ne jamais relâcher.

Dossier : L. Trabuchet
ltrabuchet@midilibre.com

Les intempéries meurtrières en Espagne du 29 octobre dernier ont réveillé de mauvais souvenirs de l'autre côté de la frontière, particulièrement en Languedoc-Roussillon. Si jamais, ces dernières décennies, des crues et inondations n'ont fait autant de victimes que dans la région de Valence – le bilan actuel fait état de 219 morts au moins –, certains épisodes cévenols ou méditerranéens ont tout de même enlevé de nombreuses vies : 11 morts à Nîmes en 1988 ; 35 dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales et l'Hérault en 1999 ; 22 dans le Gard en 2002 ; 4 sur la seule commune de Lamalou-lès-Bains en 2014 ; 5 la même année entre Gard et Lozère ; 4 encore dans le Gard au printemps dernier... Une liste malheureusement non exhaustive.

De l'autre côté du Rhône, à Vaison-la-Romaine, ce sont 47 morts qui avaient été déplorés en 1992, après plusieurs vagues d'intenses précipitations, jusqu'à 300 mm en moins de six heures.

C'est cet événement qui, avec celui de Nîmes quatre ans plus tôt, a éveillé les consciences. « Même si cela s'accélère avec le réchauffement climatique, des événements comme celui de Valence existent sur le pourtour méditerranéen depuis la nuit des temps. Nîmes, Vaison-la-Romaine, c'était les mêmes images. Mais pour la première fois, on les voyait dans nos télévisions », a rappelé Emma Haziza sur le plateau de *Quotidien* la semaine dernière.

« À Montpellier, au même niveau d'alerte, on arrête les tramways »
L'hydrologue connaît parfaitement le sujet. Fondatrice de Mayane, centre de recherche pour l'adaptation des territoires au changement climatique basé à Montpellier, elle a aussi été conseillère des préfets de l'Hérault et du Gard dans la gestion des épisodes d'inondations. « On a appris de nos erreurs, on a tiré les leçons des événements dévastateurs. De nombreuses actions ont été mises en place pour réduire le nombre de victimes : on accompagne les po-



Les drames, début 2024, ont rappelé que la nature peut être cruelle. M.A.

pulations à faire des travaux, voire on déplace les gens, on forme au risque les enfants... Et le système d'alerte est rodé. À Valence, il y avait l'équivalent d'une vigilance rouge et, pour autant, les gens n'ont pas changé leur comportement. À Montpellier, au même niveau, on arrête le tramway, on ferme les faces et les écoles, on laisse les gens chez eux », énumère Emma Haziza. Ce travail a véritablement débuté après les terribles inondations meurtrières de 2002, qui ont poussé l'exécutif à légiférer. « Avec la loi de modernisation

de la sécurité en 2004, les mentalités ont évolué », estime Alix Roumagnac, président de l'entreprise montpelliéraine Prédicit fondée en 2006 avec le soutien de Météo France pour apporter aux territoires menacés par les risques climatiques une assistance de gestion de ces phénomènes.

Urbanisme, sensibilisation
En vingt ans, différents documents d'urbanisme ont ainsi vu le jour, à commencer par le plan des risques naturels d'inondation, qui délimite les zones ex-

posées et les mesures de prévention ou d'interdiction d'urbanisation qui sont liées. Les collectivités territoriales concernées ont ensuite dû élaborer des plans communaux - ou intercommunaux - de sauvegarde qui recensent les vulnérabilités et risques et prévoient l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

La loi a aussi imposé un travail de sensibilisation du grand public, des actions financées en grande partie par l'État à travers les "Papi", des plans de prévention des risques naturels d'inondation. Cela peut paraître anecdotique, mais pour entretenir la mémoire collective, les villes doivent aussi entretenir les repères de crues.

Une chaîne efficace
C'est tout ce travail, essentiel, qui permet de minimiser le nombre de victimes lorsque les flots s'emportent. « Lors du dernier plus gros épisode en France, la tempête Alex sur l'arrière-pays niçois qui a fait 20 disparus, est tombé 600 mm en 8 heures, un événement météorologique supérieur à Valence. Dans le retour d'expérience, on constate que l'ensemble des communes a mis en sécurité 3 000 personnes en ayant procédé aux évacuations d'Ehpad, de lotissements, de parkings, en fermant les ponts », rembobine Alix Roumagnac,

premier maillon de la chaîne en envoyant les alertes au fur et à mesure qu'un événement se précise, à la fois aux collectivités, mais aussi aux assureurs qui répercutent le message à leurs assurés. « Entre septembre et octobre, 20 millions de SMS ont diffusés des messages de sécurité », précise-t-il.

« Au bout de 4 à 5 ans, on a tendance à oublier »
Les chiffres des dernières années confirment une mortalité moindre en France et dans notre région. Mais les quatre décès de début d'année, des automobilistes gardois emportés par la rivière en crue alors qu'ils franchissaient des ponts submersibles, montrent qu'il ne faut jamais relâcher l'effort. « Au bout de 4 à 5 ans après une catastrophe, à part les sinistrés, on a tendance à oublier », analyse Emma Haziza. Chaque année d'ailleurs depuis neuf ans, à l'approche de la période critique de l'automne, le préfet de la zone de défense et de sécurité Sud lance une campagne de sensibilisation à destination des 9 millions de personnes exposées à ces phénomènes météorologiques intenses sur le pourtour méditerranéen. Il a insisté cette année sur le fait que le changement climatique rendait le risque plus important malgré tous les efforts entrepris jusque-là. C'était un mois avant le drame de Valence.

L'exemple

Claude de Cirardi, élue de Nîmes Métropole à la prévention des inondations

« Travaux, sensibilisation, réduction du risque »

Qu'est-ce qui a changé à Nîmes entre 1988, année des terribles inondations qui ont fait 11 morts, et aujourd'hui ? Il y a d'abord eu les très grands travaux qui ont consisté, dans un premier temps, à faire des bassins de retenue en amont (18 au total, NDLR) mais aussi des bassins d'expansion, en aval, pour éviter que notre territoire ne soit lui-même fauteur d'inondations plus loin. Et, surtout, il y a eu le recalibrage des cadereaux, ces ouvrages souterrains qui, à la fin des travaux en 2027, multiplieront par dix la capacité d'écoulement sous la ville. Ce sont des travaux énormes, très coûteux (228 M€, NDLR), qui ont engendré des nuisances mais qui ont été bien accueillis par la population au regard des enjeux. Au-delà de ces chantiers, les premiers Papi (programmes d'actions de prévention des inondations, NDLR) ont permis l'élaboration des plans de prévention des inondations,

mais aussi un travail sur la culture du risque. Le Papi III, qui court jusqu'en 2028, consacre ainsi 20 % de son enveloppe de 123 M€ à différentes actions en matière de sensibilisation des citoyens, de gestion de crise et de réduction de la vulnérabilité des habitations et activités économiques, avec des objectifs ambitieux.

Quelles sont ces actions ?
Sur l'axe de la sensibilisation aux inondations, nous menons par exemple un travail avec les écoles. Sur l'année 2023-2024, 49 classes, soit 8 200 élèves répartis dans les 39 communes qui composent l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Vistre Vistrenque, ont ainsi bénéficié de 87 demi-journées d'animations baptisées "Quand l'eau déborde" et conçues par des prestataires spécialisés. Et d'autres actions d'information du grand public sont menées régulièrement. On organise

aussi des exercices de gestion de crise, afin de vérifier, dans chaque ville, la pertinence du plan communal de sauvegarde, qui compile toute une série d'actions, de consignes, de précautions qui doivent être mises en place quand une crise survient. C'est, par exemple, comment on installe les batardaux qui protègent les habitations et à quel moment ; où l'on prépare une salle d'accueil pour les sinistrés et naufragés de la route ; quelles sont les restrictions de circulation à mettre en place ; comment on communique avec les habitants... Tout ça se teste, afin de vérifier si cela a été fluide, s'il y a des points à améliorer.

Il faut renouveler ces opérations régulièrement ?
Bien sûr. 1988, c'était il y a 35 ans. Des gens sont partis, d'autres sont arrivés, il y a eu des naissances. Il y a évidemment une mémoire collective de l'événement et de ceux qui

ont suivi, mais il faut la cultiver pour nourrir les bons réflexes.

Et réaménager ?
En effet et c'est une grosse opération de réduction de la vulnérabilité. Nous avons par exemple des opérations dites "à l'abri". Cela consiste à proposer aux particuliers, spécialement ceux situés en zone inondable, un diagnostic de leur habitation ou de leur local professionnel. C'est gratuit et cela met en évidence les points de vulnérabilité et, le cas échéant, les préconisations de travaux. Dans ce cas, 80 % du montant de ceux-ci sont pris en charge par l'État. A Nîmes, la Ville et l'Agglomération complètent les 20 % restant, afin qu'il n'y ait aucun reste à charge. Pour autant, seuls 20 à 25 % des diagnostics donnent lieu à des travaux, on essaie donc de lever les contraintes pour améliorer ce ratio. Cela représente tout de même un effort important de 19 M€ par an déjà.

Y a-t-il eu aussi une prise de conscience d'une urbanisation à revoir ?
Sur l'ETPB Vistre Vistrenque, 100 000 des 300 000 habitants sont situés en zone inondable. Et les deux tiers sont à Nîmes. Sur ces zones, le PPRI (plan de prévention des risques naturels d'inondation) impose des prescriptions très contraignantes. Certaines ne sont pas constructibles et d'autres ne le sont que s'il y a une surélévation ou des zones refuge. Par ailleurs, un essai de lier certains OPAH (opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat) à des travaux permettant aussi de réduire le risque inondation. Cela a été fait récemment sur le quartier Richelieu. Vous le voyez, les travaux menés sur les bassins de rétention et les cadereaux qui doivent nous permettre de recevoir plus d'eau qu'en 1988 ne font pas reculer notre vigilance, bien au contraire. Le contexte climatique nous l'impose.

L'Occitanie, la région la plus exposée

ÉTUDE

Une récente étude de l'Insee a rappelé combien l'Occitanie reste sensible à la problématique. « 27 % des habitants sont exposés au risque de débordement de cours d'eau, soit 1,6 million de personnes », décrit l'analyse publiée le 10 octobre dernier.

Celui-ci est particulièrement élevé sur le pourtour méditerranéen, 70 % de la population concernée habitant un des quatre départements du littoral. Selon l'Insee, 68 000 personnes âgées de 85 ans ou plus et 92 000 enfants de moins de 6 ans sont davantage vulnérables, notamment parce qu'un tiers des établissements les accueillant, écoles, hôpitaux ou Ehpad, se situent dans ces zones. Près d'un tiers de l'activité économique est aussi localisée dans une zone à risque, ce qui représente 160 000 établissements (dont 40 537 dans l'Hérault) et 418 000 salariés. 300 000 places dans les structures touristiques, particulièrement des campings, le sont aussi.

L'Insee révèle enfin que l'Occitanie est la région où les coûts des dommages liés aux inondations sont les plus élevés : 3 855,5 M€ entre 1995 et 2022, soit 154,2 M€ par an.

RisCrises prépare les élus à la gestion des aléas

PRÉVENTION

L'entreprise alsésienne aide à élaborer les plans intercommunaux de sauvegarde.

23 novembre 2021. La pluie ne cesse de tomber sur les Cévennes et les plaines, alimentant ainsi le fleuve Vidourle qui monte rapidement. Les cellules de crise s'activent dans les mairies de Sommières et de Lunel où l'on craint de revivre, malgré les travaux entrepris depuis, la crue de 2002 qui avait fait sauter 35 digues. Dans les deux salles, on suit l'évolution et guide les agents qui œuvrent sur le terrain.

Dans un coin, des techniciens se contentent d'observer. Car ce jour-là, il ne s'agit – heureusement – que d'un exercice simulé des événements de 1958 et de 2002, afin d'évaluer les décisions des différentes autorités. Les chargés de mission de RisCrises avaient pour mission de valider les bonnes pratiques et de corriger les points négatifs après un débriefing.

Hoïlid Lamssalak a fondé l'entreprise alsésienne en 2014. Depuis, celle-ci s'est aussi implantée à Nîmes, Montpellier et Bordeaux et travaille dans toute la France et depuis peu à l'étranger. Son expertise : aider les collectivités territoriales, industries et entreprises dans la gestion de



Un exercice de crise, en novembre 2021, en mairie de Sommières. L.P.S.

risque. « 80 % de ceux que l'on traite sont les aléas naturels. Nos outils permettent d'analyser finement les risques sur chaque territoire pour mieux les anticiper et se préparer aux situations délicates », résume Hoïlid Lamssalak. Une aide précieuse pour élaborer les plans intercommunaux de sauvegarde, « le principal outil à disposition des décideurs locaux pour protéger la population et gérer l'événement en parallèle des forces de secours. L'idée n'est pas de remplacer les pompiers mais, au contraire, d'être un appui en préparant l'organisation qui permet de faire face à une crise. »

Les exercices, préparés par les équipes de RisCrises sur la base d'un scénario simulant un aléa, permettent donc de roder ce plan. L'entreprise est maintenant aussi appelée pour accompagner des territoires dans le re-

tour d'expérience et mettre en place une action corrective, comme ce fut le cas récemment dans le Pas-de-Calais.

Une évolution positive

En dix ans, Hoïlid Lamssalak dit avoir constaté « une évolution très positive de la culture du risque. Auparavant, les élus, mais aussi les personnels, considéraient que ce n'était pas leur mission, qu'elle incombait aux pompiers, gendarmes ou policiers. Aujourd'hui, tout le monde a conscience de son rôle et les collectivités ont les outils pour limiter les conséquences d'un aléa climatique. » Il estime qu'un épisode comme celui de Valence n'aurait pas, en France, les mêmes conséquences, « en tout cas en termes de vies humaines ». Mais, prévient-il, « il faut toujours rester très humble et continuellement se préparer face à ce type d'événement ».

L'école se veut un double rempart aux risques naturels

ÉDUCATION

Dans les établissements scolaires de la région aussi, on a mis la culture du risque au programme. À la fois dans les contenus pédagogiques et dans la vie de chaque école, collège et lycée. « Tous ont réalisé un plan particulier de mise en sécurité, élaboré en lien avec le plan communal de sauvegarde du territoire dont il dépend, et qui décrit à la fois les risques naturels auxquels ils sont confrontés – principalement inondations ou feux de forêt – et les consignes à mettre en œuvre si l'un de ceux-là survient. Le document s'accompagne d'une

boîte à outils avec tous les contacts nécessaires », décrit David Bergeron, conseiller sécurité de la rectrice Sophie Béjean. Unifié ces dernières années avec le document décrivant la conduite à tenir en cas d'intrusion, ce PPMS oblige aussi chaque chef d'établissement à réaliser, une fois par an, un exercice dit d'activation qui simule l'un des risques auxquels il peut être confronté. « Ce test donne lieu à un compte-rendu, avec des préconisations pour lever les éventuelles réserves. Cela peut être des travaux sur le bâti, mais aussi des organisations ou des consignes de sécurité à revoir », reprend David Bergeron. « Comme les sportifs, on s'entraîne à intervalles

réguliers pour rester performants, notre maître mot étant l'anticipation », ajoute Steve Barbet, directeur de cabinet de la rectrice. Il s'appuie sur dix conseillers de prévention et un maillage de 340 assistants de prévention.

17 alertes déjà
Depuis Montpellier, au rectorat, on participe aussi parfois à des exercices, avec les autorités préfectorales, pour cultiver les bons réflexes, évacuation ou confinement par exemple, en cas d'alerte. « Nous en avons lancé 14 l'année dernière et déjà 17 depuis la rentrée. » Encore faut-il que les enfants et adolescents perçoivent les enjeux. L'éducation aux risques majeurs est donc aussi au programme, « des formations spécifiques inscrites dans leurs territoires, avec les acteurs de terrain ». À Montpellier, par exemple, les enfants ont reçu une BD les invitant à découvrir les différents points de repère de crues du Lez, sous forme d'un jeu de piste. Ils ont aussi été invités dans un village de sensibilisation aux risques où ils ont rencontré les acteurs de la Sécurité civile. « Les enfants peuvent être ensuite les meilleurs relais auprès de leurs parents. » Une culture s'entretient dès le plus jeune âge.

Jusqu'au 10/11 : Plus que quelques jours !

Passez en caisse et faites-nous passer à la caisse.

Tentez de gagner **1500€**/mois pendant 1 an avec

Mon compte bancaire

Mes opérations	Mon budget
LIDL PLUS JUILLET 2025	+1500€
LIDL PLUS JUIN 2025	+1500€
LIDL PLUS MAI 2025	+1500€
LIDL PLUS AVRIL 2025	+1500€
LIDL PLUS MARS 2025	+1500€
LIDL PLUS FÉVRIER 2025	+1500€
LIDL PLUS JANVIER 2025	+1500€
LIDL PLUS DÉCEMBRE 2024	+1500€

Rendez-vous sur **LIDL PLUS**

Règlement sur **LIDL FR**

Fruits & légumes FRAIS livrés CHAQUE JOUR

DU VEN 08/11 AU DIM 10/11*

MIEUX CHANGÉ DE MAGASINS DE L'ANNÉE 2024

PRIX CHOC -20%

5.99€ Le kilo

5.59€ Le kilo

Châtaignes
Catégorie 1

PRIX CHOC -20%

2.49€ Le flé de 2,5 kg 1 kg = 0,80 €

1.99€ Le flé de 2,5 kg 1 kg = 0,80 €

Pommes de terre rouges
Catégorie 1
Calibre 35 - 55 mm
Variétés : Cherie, Cheyenne ou Franceline

LIDL

Le vrai prix des bonnes choses

*Offre valable dans les supermarchés ouverts le dimanche.